

VOTRE CPAS

moteur de solidarités



Note de politique 2014 du CPAS de Mons



Sommaire

L'Édito de Marc Barvais, Président du CPAS	3
Le Conseil de l'Action Sociale	4-5
L'action sociale, le cœur de notre métier	6-7
Le logement	8-9
L'insertion socioprofessionnelle, pour donner une chance à tous	10-11
La participation sociale, en amont de l'emploi	12
L'accompagnement des étudiants de plein exercice	13
L'accueil de la petite enfance	14-15
Le soutien aux aînés	16-17
L'Égalité des chances et la citoyenneté	18-19
Les ressources humaines	20-21
Les lignes de forces de notre budget	22-23
Le futur plan stratégique transversal	24
Le budget 2014	25
Conclusion	26

L'Edito de Marc Barvais

Président du CPAS de Mons

Madame, Monsieur,

L'élaboration des budgets des CPAS n'est pas plus simple que celle des Villes et Communes, que du contraire. Contraintes administratives multiples, transferts de compétences, limites financières sont au menu quotidien des gestionnaires. Le contexte socio-économique, conséquence de la crise financière, se traduit par de nombreuses pertes d'emploi et par la précarisation de la population. Il impacte directement nos dépenses. Mais rien ne sert de se lamenter ! Tournons – nous vers notre principale raison d'être : L'ACTION.

C'est le moment de redéfinir notre vision pour le CPAS de demain. Quels sont les enjeux, les objectifs, les axes stratégiques ? Quelles actions ? Comment y arriver ? Avec quels moyens, avec quelle gouvernance ? Voici les bonnes questions à se poser aujourd'hui pour définir demain.

Quelques changements sont aussi importants à souligner : le Secrétaire et le Receveur laissent désormais place au « Directeur général » et « Directeur financier ». Au-delà de la terminologie, c'est un mode de gestion qui change et évolue. Au sein de notre CPAS, depuis plusieurs années, nous avons déjà largement anticipé cette nouvelle gestion en mettant en place un Comité stratégique, un Comité de Direction, des Conseils de Département, ou encore en renforçant le contrôle sur les dépenses au quotidien.

Cette nouvelle gouvernance doit encore évoluer avec l'audit interne ; le contrôle qualité ou encore la mise en place de tableaux de bord actualisés par département.

Si l'euro ne peut être multiplié, chaque euro judicieusement placé peut devenir multiplicateur.

Bienvenue dans notre note de politique 2014 !



Marc Barvais
Président du CPAS de Mons

Le Conseil de l'Action sociale

Le Conseil de l'Action sociale

Le CPAS de Mons est administré par le Conseil de l'Action sociale. Les sièges sont répartis par groupes politiques proportionnellement au nombre de sièges dont chaque groupe politique bénéficie au sein du Conseil communal. Il se réunit une fois par mois.

Marc BARVAIS (Président)

Chantal BOUCHEZ

Christine CONKA

Marie-Claire DIEU

Annick DRUGMANT

Eric GHILAIN

Alexandre LECOCQ

Frédéric PIRMEZ

Charles PENNINCK

Laurence POURBAIX

Samuel QUIEVY

Bouchaib SAMAWI

Thierry SIMON

Le Bureau permanent

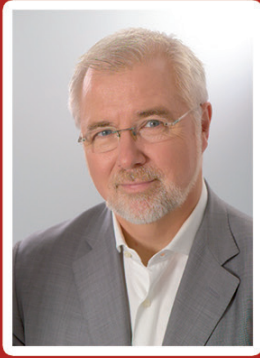
A l'instar du Collège communal, le Bureau permanent est chargé du suivi des affaires quotidiennes du CPAS de Mons. Il se réunit en général une fois par semaine et est composé de :

Marc BARVAIS (Président)

Chantal BOUCHEZ

Marie-Claire DIEU

Annick DRUGMANT



Monsieur Marc Barvais

PS



Madame Marie-Claire Dieu

PS



Madame Chantal Bouchez

PS



Madame Annick Drugmant

MR



Madame Christine Conka

PS



Monsieur Eric Ghilain

PS



Monsieur Alexandre Lecocq

PS



Monsieur Charles Penninck

MR



Monsieur Frédéric Pirmez

PS



Madame Laurence Pourbaix

cdh



Monsieur Samuel Quiévy

ecolo



Monsieur Bouchaïb Samawi

PS



Monsieur Thierry Simon

PS

L'Action sociale, le coeur de notre métier

Comme chaque année, le CPAS de Mons rend compte de l'évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sur son territoire.

Année	Population	Nombre de bénéficiaires moyen d'existence RIS/art 60	Nombre de bénéficiaires R.I.S. (moyenne)	Nombre de bénéficiaires sur 1000 habitants	Nombre de bénéficiaires RIS < 25 ans	Pourcentage de bénéficiaires < 25 ans
2011	92.706	2.430	2.238	26,21	754	34,13
2012	93.366	2.481	2.259	26,50	821	36,34
2013	94.416	2.539	2.263	26,89	835	36,90

Que dire de 2013 ?

Les demandes de revenu d'intégration sociale (RIS) sont en hausse constante sur l'ensemble du pays, et particulièrement en Région bruxelloise et en Wallonie. **A Mons, l'augmentation est de 1,1 % sur 2 ans, ce qui est nettement inférieur à celle du Hainaut et de la Wallonie.** Toutefois, on constate une évolution constante du ratio du nombre de bénéficiaires du RIS par 1000 habitants. **Le nombre de personnes aidées augmente donc plus vite que celui de la population montoise.** Et parmi les usagers du RIS, on observe une **augmentation légère mais constante du nombre des moins de 25 ans.**

Ce n'est malheureusement pas tout... Notre Centre n'est plus seulement sollicité par des **personnes qui sont sans revenus mais il l'est aussi par des personnes/ménages dont la situation de précarité ne leur permet pas de faire face à des besoins sociaux de première nécessité** (se loger, se soigner, se chauffer, parfois se nourrir,...).

Cette paupérisation croissante a un impact sur le nombre de bénéficiaires mais également une influence considérable sur le nombre de bénéficiaires de **l'aide sociale autre que le RIS.**

L'évolution en Wallonie / Province

	2011	2012	2013	Evolution
Mons	2238	2259	2263	+ 1,1 %
Brabant wallon	1920	1978	2039	+ 6,20 %
Liège	16717	16802	16999	+ 1,69 %
Luxembourg	1802	1913	2083	+ 15,59 %
Namur	4834	5027	5.335	+ 10,36 %
Hainaut	18416	18713	19254	+ 4,55 %
Wallonie	43689	44001	45710	+ 4,62 %

Sur les deux dernières années, l'évolution à Mons (1,1 %) est largement en dessous de la moyenne wallonne (4,62 %) et du Hainaut (4,55%).

Les sanctions chômage

Depuis quelques années, notre CPAS connaît une évolution constante du nombre de dossiers RIS. Parmi ceux-ci, **l'évolution la plus préoccupante entre 2011 et 2013 est celle des exclusions des allocations de chômage.**

Entre 2011 et 2013, les sanctions classiques évoluent assez peu (+ 7%). Par contre, au niveau des sanctions « plans d'accompagnement », si les sanctions provisoires diminuent fortement, les sanctions définitives explosent véritablement (+ 77%). Entre 2011 et 2013, le total des sanctions définitives (classiques ou générées par le plan d'accompagnement des chômeurs) a augmenté de 59%.

2015, une année pleine de contrastes

En 2015, tous les regards seront portés sur la Ville de Mons, Capitale Européenne de la Culture. Dans le même temps, le CPAS s'attend à une explosion du nombre de demandes en provenance de l'ONEM en raison de la limitation dans le temps de l'octroi des allocations d'insertion et du durcissement des conditions d'octroi des allocations d'insertion. **Selon les statistiques fournies par l'ONEM, cela concernerait plus de 1 000 chômeurs pour le territoire montois qui seront susceptibles de frapper à la porte du CPAS à partir du 1er janvier 2015 et dont les conséquences se feront sentir jusqu'en 2016.** Selon la Fédération des CPAS de l'Union des Villes et communes de Wallonie, environ 40% d'entre eux pourraient solliciter concrètement le bénéfice du RIS à Mons, soit environ 400 dossiers de personnes isolées ou de familles.

A titre d'illustration:

En 2003, on constatait sur l'entité de Mons, un nombre de **23 bénéficiaires pour 1000 habitants.**

En 2013, ce nombre passe à **27 bénéficiaires pour 1000 habitants.**

Fin 2015, on peut estimer que ce nombre pourrait passer à **32 bénéficiaires pour 1000 habitants.**

Le logement

Le problème de l'accès au logement à Mons demeure, comme dans les autres grandes villes wallonnes **un problème crucial** : manque de logements sociaux, salubrité relative des logements privés « bon marché », part prépondérante du loyer dans le budget des familles...

Le parc privé demeure majoritaire. Les logements publics sont gérés par l'AIS, Toit&Moi et le CPAS de Mons.

A l'heure actuelle, le service logement du cpas gère **55 logements** répartis en :

- 10 logements d'insertion occupés ;
- 22 logements de transit occupés ;
- 2 logements d'intégration ;
- 3 logements d'urgence ;
- 18 logements actuellement inoccupés, en cours ou en attente de rénovation

Focus sur les logements d'intégration

La collaboration avec Toit et moi s'intensifie. L'attribution des logements d'intégration se fait maintenant au cas par cas et parfois, cette collaboration aboutit à la mise en place d'un **bail glissant**, c'est-à-dire que Toit et moi reprend en gestion le logement initialement loué par le CPAS.

L'atelier recherche logement

L'atelier recherche logement, bien que dépendant du CPAS de Mons, fait partie intégrante de la collaboration qui a permis de mettre en place la « **Maison du logement** ». Celle-ci centralise divers services relatifs au logement tant locatif qu'acquisitif, du secteur privé et public.

Sur les 8 premiers mois de 2013, **3.229 passages** à l'atelier ont été enregistrés, dont 583 nouvelles demandes. Cela représente une **fréquentation quotidienne moyenne de 13 personnes**.

L'abri de nuit

L'abri de nuit pour les hommes (20 places) et les femmes (8 places) constitue le dernier maillon de l'action sociale en matière d'hébergement. Sur 12 mois de fonctionnement, l'abri de nuit a offert **3.349** nuitées.

Les logements pour les victimes de violences intrafamiliales

Au niveau quantitatif, le service VIF (pôles ambulatoire et hébergement confondus) a réceptionné **270 demandes** entre septembre 2012 et août 2013. Si nous comparons ce chiffre à celui de l'année précédente, nous constatons une **augmentation de 24 demandes** (+ 9,75%).

Les 270 demandes sont réparties de la façon suivante :

- Ambulatoire : 82 (78 femmes et 4 hommes) ;
- Hébergement : 188 (dont 69 séjours effectifs pour 67 femmes différentes - projet pour femmes uniquement).

L'hébergement vise à assurer la sécurité des femmes victimes de violences. La structure a une capacité d'accueil de 14 lits. La dynamique de travail du service prévoit de n'effectuer que des **séjours de courte durée**.

La Maison d'Accueil est un **lieu permettant aux femmes et leurs enfants de se poser et de faire le point sur leur situation**. L'équipe les aide à gérer la crise.

Autres actions menées pour le logement

Grâce aux **prêts 0% de la Maison de l'Énergie**, le CPAS de Mons aide les familles montoises à réduire leurs factures énergétiques. Le **tuteur énergie** peut également conseiller les familles dans leurs choix futurs.



L'insertion professionnelle, pour donner une chance à tous

L'insertion socio professionnelle est un moteur essentiel de notre action car elle **permet d'envisager avec un nombre important d'usagers de nouvelles perspectives et de nouveaux projets de vie**. Le service d'Insertion Professionnelle propose une action intégrée d'alphabétisation, de remise à niveau, de préformation, de formation qualifiante et de diverses formules d'emplois d'insertion afin pallier aux manques de formation.

La politique d'insertion par le travail

L'engagement par un CPAS d'un travailleur sous contrat d'insertion (article 60 § 7) n'est pas sans coût. Au contraire, après avoir retiré l'ensemble des subsides dont il peut bénéficier, le CPAS reste avec un coût net d'environ 10.000 euros par an et par engagement. **Cette politique coûte donc cher aux CPAS et communes**. Cela mériterait une subsidiation beaucoup plus forte de la part des autorités ainsi qu'une reconnaissance à la mesure de l'effort des Centres.

Au 01/09/2013, le service d'insertion professionnelle compte **276** bénéficiaires à l'emploi (articles 60, 61 et diverses activations). **Il poursuit un partenariat actif avec de nombreux services de la Ville, des entreprises d'économie sociale, des entreprises privées et des associations.**

Partenaires	Art. 60		Art. 61		Art. 61 et Activa		Activation (Activa, SINE*, PTP)		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
CPAS	64	81	-	-	-	-	-	-	64	81
Ville + public	99	86	-	-	-	-	-	-	99	86
ASBL et économie sociale	71	62	-	-	-	-	-	-	71	62
Secteur Privé	-	2	16	9	9	23	11	13	36	47
Total (au 01/09)	234	231	16	9	9	23	11	13	270	276

La priorité pour l'avenir sera de miser sur le **partenariat privé** sous forme de contrat d'insertion professionnelle (article 61).

L'entreprise de formation par le travail « le Plein air »

Le Plein Air a formé **53** stagiaires pour les sept premiers mois de **2013** soit, un total de 21.625,07 heures de formation (+10% par rapport à la même période en 2012). Sur l'ensemble des stagiaires en formation, 83 % sont bénéficiaires du RIS, 9 % bénéficiaires d'allocations de chômage ou en situation d'attente de ces allocations et 8 % bénéficiaires d'autres revenus.

Nos filières de formation :

- Auxiliaire polyvalente en collectivité ;
- Bio maraîchage et entretien d'espaces verts ;
- Installateur - valoriste en électroménager ;
- Agent de transport, manutention et distribution ;
- Magasinier-livreur spécialisé dans le travail du bois.

Le magasin social « le grenier aux trouvailles »

Situé à Flénu Avenue du Champ de Bataille, le « grenier aux trouvailles » propose un vaste choix de mobilier ancien, actuel, cèrusé ou repeint par notre atelier bois pour un look tendance ; un rayon petite enfance (vêtements, jeux, jouets, articles de puériculture, livres) ; de l'électroménager garanti révisé par notre filière de formation spécialisée ; beaucoup de vaisselle, d'objets de décoration, de livres, ... tout ceci agencé avec goût dans un espace chaleureux et convivial.



La participation sociale, en amont de l'emploi

En amont de l'insertion professionnelle, la cellule insertion sociale effectue un travail d'accompagnement pour favoriser la participation sociale. Elle met en place à destination du public deux types d'actions :

- Organisation de modules « courts » sur des thèmes spécifiques: santé et bien être, expression/communication, gestion de budget, mobilité.

Du 01/01 au 31/08/2013 : 207 stagiaires ont participé aux modules « courts ».

- Pour les personnes les plus fragilisées, qui ne peuvent s'inscrire actuellement dans un parcours professionnel : organisation d'ateliers à raison de trois fois par semaine. Les thèmes en sont très variés : éducation à la santé, épanouissement, vie citoyenne, cheminement vers l'insertion professionnelle, apprentissage du français langue étrangère,...).

Du 01/01 au 01/08/2013, **64 personnes ont participé à ces modules « longs ».**

En outre, l'atelier de développement interculturel organise un accueil spécifique des personnes étrangères récemment arrivées dans notre pays. Son action consiste à organiser des activités d'accrochage destinées aux personnes non francophones en vue de favoriser l'acquisition du français langue seconde et à les accompagner dans leurs démarches d'intégration.

D'autres activités s'inscrivent dans une dynamique de **partenariat externe avec une vingtaine d'opérateurs associatifs**. La volonté du CPAS est en effet de développer les collaborations avec les ASBL afin de proposer aux usagers du centre **un choix diversifié d'activités susceptibles de favoriser leur insertion sociale**.

L'accompagnement des étudiants de plein exercice

La filière la plus efficace en matière d'insertion sociale et professionnelle est sans aucun doute celle qui permet la poursuite du parcours scolaire des étudiants aidés par le CPAS.

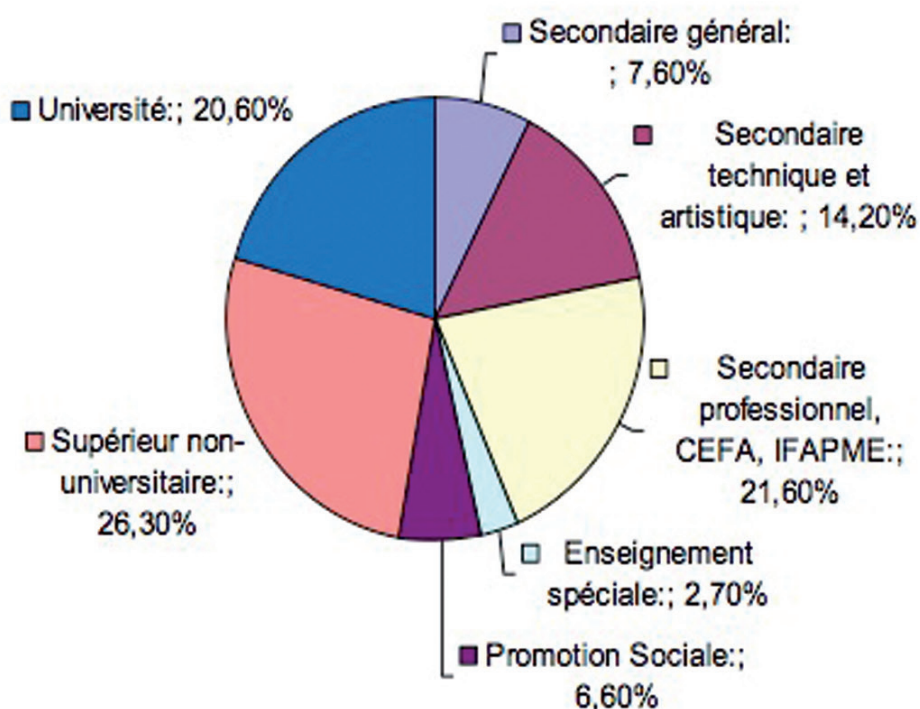
La loi sur le RIS incite les CPAS à soutenir les jeunes bénéficiaires dans leurs études en leur proposant de signer un **projet individualisé d'intégration sociale (PIIS)**.

A Mons, en 2013, 434 PIIS « étudiants » sont en cours, ce qui représente une **augmentation de 34 % en 5 ans**.

Pourquoi ?

- Car **Mons est une cité estudiantine attractive** qui offre un panel élargi en matière d'enseignement supérieur ;
- Car **plus de 15% de la population vit en Belgique sous le seuil de pauvreté**. Rien d'étonnant donc à ce que de nombreux parents ne puissent prendre en charge les études de leurs enfants.
- Car le nombre de jeunes aidés par le CPAS connaît un accroissement significatif ces dernières années.

Répartition des étudiants par niveaux et sections



L'accueil de la petite enfance

Notre travail vise l'intervention précoce dès la petite enfance, la mixité sociale, le désenclavement de certains quartiers, et plus largement la cohésion sociale. **C'est un enjeu de société : il s'agit de mettre concrètement tout en œuvre pour que le principe d'égalité des chances soit autant que possible une réalité pour chaque enfant, dès son plus jeune âge.**

Nos structures d'accueil de la petite enfance :

- Crèche de Mons ;
- Crèche « le nid douillet » ;
- Crèche et MCAE de Jemappes (Fort Mahon) ;
- MCAE Cité P'tit ;
- MCAE Bébé lune ;
- SAEC ;

Structures	Effectif (ETP)	Nbre de places	Nbre enfants accueillis (au 31/08/2013)
Crèche de Mons	16.6	48	74
Crèche de JMP + MCAE	15	42	80
Nid Douillet	13	36	53
Cité P'tits	7.5	24	38
Bébé Lune	6.5	12	21
SAEC	2	120	131
	14 co-accueillantes		91
	16 accueillantes à domicile		
Total	90.6	282	488

L'accueil de la petite enfance est un secteur **insuffisamment subsidié** qui présente un déficit récurrent. Depuis la reprise des structures communales en 2011, le CPAS a travaillé sur divers paramètres permettant de réduire au maximum ce déficit, et ce en collaboration avec le personnel et les directions.

Des résultats significatifs (- de 27% en 3 ans) ont été enregistrés mais sans changements fondamentaux des mécanismes de subsidiation, **l'accueil de la petite enfance restera toujours largement déficitaire.**

Un nouveau projet dans le quartier de la gare

Malgré le déficit rencontré, le CPAS de Mons envisage la création d'une nouvelle structure dans le périmètre de la gare, en collaboration avec la SNCB car les familles montoises ont un besoin crucial de nouvelles places pour leur enfant.

L'implantation d'une crèche au sein de la nouvelle gare de Mons a du sens en terme de cohésion et de mixités sociales, de mobilité, de redynamisation des quartiers et de soutien aux parents qui travaillent ou qui sont en formation. Elle aura un coût qui devra faire l'objet d'une analyse précise en collaboration avec la Ville de Mons.



Le soutien aux aînés

L'action du CPAS repose sur 2 axes :

- le maintien au domicile le plus longtemps possible, avec confort, bien-être et sécurité
- l'accueil et l'hébergement des aînés dans des institutions attentives au bien-être de leurs aînés

Rester le plus longtemps chez soi grâce au service ACASA

Les services de maintien à domicile constituent clairement l'alternative à la prise en charge en institution. Ils permettent aux personnes de vivre le plus longtemps possible dans leur cadre de vie le plus familier.

Services	Nbre de familles aidées
Aides Familiales	+ de 270 familles / an
Repas à domicile	+ de 60 000 repas distribués / an
Aides ménagères	+ de 245 familles aidées / an
IDESS	Près de 800 dépannages / an



Transfert du service de soins à domicile

Le service de soins à domicile sera transféré au CHU Ambroise Paré au 1er janvier 2014. Il n'y aura aucun changement pour les citoyens bénéficiaires de ce service.

Nouveau Centre de coordination

Actif 7 jours sur 7 et 24 h/24 pour l'ensemble du territoire montois, le centre de coordination propose des **réponses concrètes aux besoins des citoyens**, soit en interne, soit via des partenaires externes avec lesquels le Centre est conventionné.

Quelques exemples d'aides apportées: **aide familiale, aide ménagère, garde à domicile, soins infirmiers, repas à domicile, pédicure, coiffure, kinésithérapeute, transport de personnes, prêt de matériel médical, petits travaux d'intérieur, Télé-Assistance, et bien d'autres encore !**

Toutes les infos pratiques : 065 / 408 400.

En sécurité 24h/24 grâce à Télé Assistance

Vous êtes isolé(e), âgé(e), handicapé(e), convalescent(e) ou dépendant(e) même momentanément ? Télé Assistance apporte une aide rapide et efficace, personnalisée et adaptée aux situations de chutes, malaise, accidents et/ou agressions. Ce système de télé biovigilance que l'on peut porter en pendentif ou en bracelet est déjà bien connu de la population.

Il existe également un système de GPS, spécialement conçu pour les seniors actifs. Ce système trouve également tout son intérêt auprès des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou des travailleurs isolés. Le principe reste le même à la seule différence que le terminal pourra cette fois être emmené à l'extérieur du domicile et dans un rayon kilométrique non délimité.

L'accueil et l'hébergement des aînés

Le CPAS de Mons dispose de deux structures d'hébergement : la Bonne Maison de Bouzanton (80 lits) et la Résidence du Bois d'Havré (221 lits). Il est important de souligner que les structures d'accueil pour les personnes âgées sont en léger bénéfice. Pour la « Résidence du Bois d'Havré » et la « Bonne Maison de Bouzanton », le CPAS a entamé un travail visant à mettre en place un **processus de qualité**. Ce travail est mené en collaboration entre le département des aînés et celui de la gestion des ressources humaines. L'objectif est bien entendu de rechercher l'optimisation de notre mission hébergement, aussi bien pour le bien-être de nos résidents que pour la gestion précise de nos moyens financiers.

L'accueil de jour

Le Centre d'accueil et de soins de jour de la Bonne Maison de Bouzanton est une structure alternative d'accueil qui a pour but d'apporter à la personne nécessitant des soins et à son entourage le soutien nécessaire à la réalisation du maintien à domicile. Il comporte 10 lits au total.

Perspectives

La Résidence du Bois d'Havré est à présent pleinement opérationnelle ; le projet majeur pour 2014 sur le même site est la construction d'une nouvelle résidence **service de 25 logements**. Ce projet répond à une demande pour l'accueil des personnes plus valides et indépendantes. Les logements de +/- 50 m² comprendront une chambre à coucher, un séjour, une kitchenette, une salle de bain. La résidence service se complète par un espace communautaire permettant par exemple des réunions familiales. Les résidents ont accès à tous les services proposés par la Maison de Repos.

Le projet de « nouvelle Bonne Maison de Bouzanton » est toujours à l'étude. Une demande de subsides et d'extension de notre nombre de lits a été introduite auprès de la Ministre wallonne de l'Action sociale. De son issue dépendra pour beaucoup la faisabilité du projet.

L'Égalité des chances et la citoyenneté

Le « Département Égalité des Chances et Citoyenneté » a pour mission de développer des actions visant la participation citoyenne et la recherche de propositions et pistes de solutions concrètes et cohérentes garantissant le respect de chaque individu, quel que soit son âge, son sexe, son handicap et sa religion.

Les axes de travail de ce département sont les suivants :

- Le pôle d'accueil – l'accueil du citoyen ;
- La sensibilisation à la culture pour les personnes fragilisées ;
- L'organisation d'événements internes et publics ;
- Le handicap et les demandes d'allocations ;
- La médiation des gens du voyage ;
- La prévention Sida IST ;
- La lutte contre l'homophobie,
- La maladie d'Alzheimer ;
- Les aînés ;
- Le projet pilote « immigration et vieillissement » ;
- La santé ;
- La solidarité internationale

Focus sur l'accueil du citoyen

Inauguré en 2010, le Pôle d'accueil (situé dans l'ancienne Chapelle Saint-Quentin, rue Lamir 29 31 à Mons) vise à faciliter le parcours du citoyen au sein de l'Administration en le guidant de manière appropriée vers les services ou institutions compétents. Son objectif premier est de réduire le temps d'attente des demandeurs et d'éviter les déplacements inutiles et le ballotement entre les services de l'administration.

Chaque mois, le Pôle d'Accueil propose une exposition pour mettre en valeur des artistes de la région qui ne trouvent pas leur place dans le circuit traditionnel.

De septembre 2012 à septembre 2013, le Pôle d'Accueil social a enregistré **3250** demandes citoyennes. Ces demandes portent notamment sur :

- Allocations personnes handicapées : **821**
- Fonds mazout : **482**
- Handicap : **285**
- Recherche de logements : **210**
- Revenu d'intégration sociale : **170**
- Aide financière/prime à l'installation : **167**
- Rencontre avec une assistante sociale : **150**
 - Crèches : **150**
 - Activités extrascolaires : **110**
 - Maintien à domicile : **90**

Les Conseils consultatifs, vecteurs de participation citoyenne

Le département Egalité des chances a également dans ses missions la coordination des Conseils consultatifs de la Santé, des Aînés et des Personnes handicapées. Composés d'acteurs de terrain et de personnes ressources, ces conseils visent à promouvoir la participation citoyenne sur le territoire montois autour d'une thématique précise. Il s'agit de structures souples et consultatives qui ont pour but de guider les autorités communales au mieux dans leurs décisions.

Ces conseils consultatifs ont fait le choix de travailler sur des thèmes précis, à savoir :

Pour le Conseil consultatif des Aînés :

- Logement et hébergement
- Culture et loisirs, en ville et en maison de repos
- Social

Pour le Conseil consultatif de la Santé :

- Sexualité des Aînés
- Dépistages et prévention
- Sensibilisation

Pour le Conseil consultatif des Personnes handicapées :

- Mons 2015
- Accessibilité
- Stationnement PMR
- Elections
- Culture et sensibilisation



La lutte contre l'homophobie

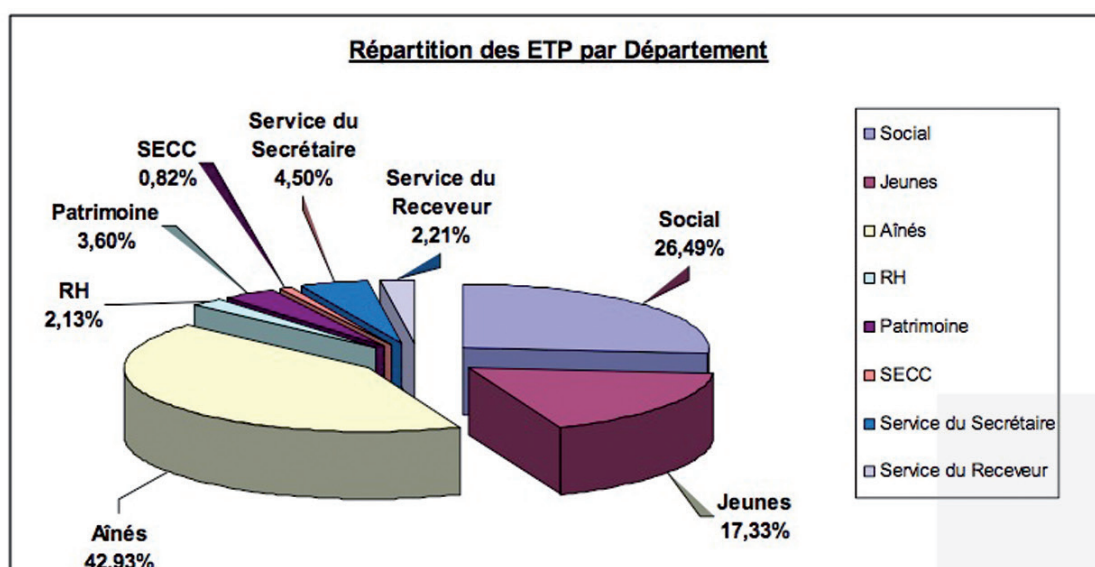
La lutte contre l'homophobie est devenue une priorité tant nationale, que régionale et locale. **Signataires de la Charte pour l'Égalité des chances de la Région wallonne**, nous avons décidé de travailler sur cette thématique et avons proposé cette année le premier événement : une matinée d'information intitulée « **A Mons, on respecte mon orientation sexuelle** ».

Cet événement a présenté les acteurs associatifs et institutionnels présents sur le territoire montois en termes de lutte contre l'homophobie et a permis de **tisser un réseau transversal fort en mobilisant les forces vives de la région**.

Les ressources humaines

Au 30 septembre 2013, **798 agents** travaillent au CPAS de Mons.

Statuts	2012		2013	
	ETP	Personnes physiques	ETP	Personnes physiques
Statutaires/stagiaires	162,96	191	169,53	188
Statutaires/Maribel	20,3	24	26,55	27
Maribel	258,70	295	260,94	307
Contractuels	54,35	63	46,69	56
APE	178,82	215	167,25	202
SINE	11,43	19	10,11	17
Activa	-	-	-	-
Convention 1er emploi	1	1	1	1
Total	687,56	808	682,07	798



Le personnel travaillant pour les personnes âgées équivaut à 43 % de l'ensemble du personnel.

Pour la petite enfance et les jeunes: 17 %.

Pour le social : 26 %

Pour l'Égalité des chances : 0,82 %

-> 87 % du personnel directement au service des citoyens.

Evolution de l'effectif (en personnes physique, hors contrats d'insertion)

Pour gérer le présent et préparer l'avenir, le CPAS de Mons prend des dispositions en matière de personnel.

	Fin 2011	Fin 2012	Fin 2013	Fin 2014
Effectif	823	808	798	-
Evolution annuelle	-	15	- 10	- 25
Evolution cumulée	-	-	- 25	- 50
Evolution cumulée en %	-	- 1,82 %	- 3,03 %	- 6,06 %

Analyse

Le CPAS de Mons, au même titre que la plupart des CPAS wallons, se trouve confronté à une situation qui rend particulièrement compliquée la mise en place de mesures globales d'assainissement budgétaire, telles que visées dans notre actuel plan de gestion.

Seuls environ 13% de l'effectif travaille dans les services généraux ou transversaux de l'Administration. Les autres agents travaillent dans les services aux citoyens qui sont soit soumis à des normes d'agrément fixées par les pouvoirs subsidiaires, soit directement impactées par la précarisation d'une part croissante de la population.

La **marge de manœuvre particulièrement réduite** conjuguée aux nombreux défis qui s'annoncent dans les prochaines années (dégressivité des allocations de chômage, limitation des allocations dans le temps, allongement de la durée du stage des jeunes, prolongation de la crise socioéconomique, plan d'accompagnement des chômeurs....) donne toute son importance à une **gestion efficace et flexible des ressources humaines, sans fatalisme, sans renoncement mais également sans naïveté.**

Nos lignes de force pour 2014

Si les prévisions de l'Union des villes et communes sont exactes, le CPAS de Mons doit s'attendre à faire face à une situation particulièrement compliquée en 2015 et 2016.

Face à ce constat, plusieurs pistes d'actions sont poursuivies pour que l'effort soit maximal sans toucher aux emplois et aux missions actuelles.

Un effort considérable pour le fonctionnement : rigoureux sans être frileux !

Cette année encore, les dépenses de fonctionnement sont donc sous contrôle maximum : pour l'ensemble du Centre, elles diminuent de **3,3%** par rapport au budget **initial** de 2013.

Les services du CPAS « se serrent la ceinture ». Le message est clair dans chacun des départements : il faut réduire les dépenses de fonctionnement à ce qui est indispensable pour réaliser le travail efficace attendu par la population. Il faut viser la qualité, faire preuve d'originalité mais aller à l'essentiel !

Moderniser les méthodes de travail, c'est aussi en réduire les coûts

Grâce notamment à l'informatisation des instances et la gestion du flux des dossiers soumis au Bureau permanent (prochainement prévu pour le CAS) ; la gestion du courrier centralisée ; le flux des factures avec paiement informatisé ; l'informatisation du dossier social ; le projet de virtualisation du parc de PC ou encore les solutions d'intranet à la Ville et au CPAS, capitales pour une administration moderne, participative et apte à la gestion du changement.

Améliorer les performances énergétiques

L'objectif est de rassembler un maximum de services sur le site de Bouzanton. Leur rapprochement de l'implantation principale du service social devrait également permettre une facilitation du travail collaboratif entre services, au bénéfice de la qualité des prestations aux usagers.

Le nombre de structures énergivores a également été réduit. Cette démarche a déjà été mise en pratique pour le service technique, notamment, avec son installation sur le site de Bouzanton et la revente des ateliers du chemin de Bavay.

Un effort global considérable est donc proposé afin de réduire au maximum nos consommations d'énergie.

Limiter l'évolution de la charge salariale

Des efforts importants sont consentis en la matière depuis 2011. Les départs naturels ne sont remplacés que quand ils sont strictement nécessaires, le plus souvent dans les services agréés dont l'encadrement est normé. Les efforts ne permettent pas de stopper l'évolution de la charge salariale liée notamment à l'indexation des salaires, aux évolutions de carrières, aux promotions et au respect des engagements du Pacte avec la Wallonie, mais ils permettent de la ralentir sensiblement.

L'avenir du Revenu d'intégration sociale

Comme nous l'avons indiqué, la limitation dans le temps des allocations d'insertion et le durcissement de leurs conditions d'octroi par les services communaux de l'ONEM risquent d'entraîner à partir de janvier 2015 une explosion du nombre de demandes vers le CPAS. A Mons, plus de 1000 citoyens sont potentiellement concernés. Dans la pratique, le nombre de personnes qui bénéficieront d'une aide est encore inconnu, mais il impactera à n'en pas douter le budget 2015 de l'action sociale.

Malgré ce flux entrant sur lequel il est impossible d'avoir une emprise, **le CPAS sera néanmoins proactif, en :**

- Préservant les droits aux aides sociales nécessaires mais en veillant à éliminer les éventuels abus en mettant en place **dispositif transversal « anti fraude »** renforcé avec tous les services communaux concernés ;
- Augmentant le nombre de **logements d'urgence, de transit et d'insertion** disponibles, car le logement reste la base de toute émancipation sociale.
- Poursuivant le développement de nos **réseaux de partenariats** associatifs et institutionnels, indispensables pour renforcer la cohésion sociale et l'efficacité des dispositifs de lutte contre toute forme d'exclusion.
- Privilégiant **l'accès à l'emploi d'insertion « payant » et durable**

- **Diversifiant les filières de formation** : 2 projets en cours :

- Pour le département « jeunesse » : **organisation de modules de formation destinés aux auxiliaires de l'enfance**. A l'issue de cette formation, les stagiaires pourront intégrer nos crèches, MCAE ou SAEC.
- **Projet de ressourcerie** au sein de l'entreprise de formation par le travail, en collaboration notamment avec l'HYGEA et l'EFT Droits et Devoirs. A l'issue de cette formation, les stagiaires auront acquis des compétences variées dans le **secteur du recyclage et du développement durable** qui devraient leur permettre d'intégrer les projets d'économie sociale développés dans notre région.

Futur Plan Stratégique Transversal du CPAS de Mons

Une vision:

Contribuer à faire de Mons un espace de bien-être, de solidarité, d'émancipation et de respect mutuel

Deux enjeux:

Assumer les missions de base

Etre le moteur des autres actions sociales

Un objectif:

Répondre aux demandes d'aide et d'action sociale durant toute la vie des citoyens

5 axes stratégiques:

Personne au bord du chemin

Emancipation pour tous

Egalité des chances

Moteur des réseaux

Accessible à tous, à temps, tout le temps

Notre budget

Recettes	
Prestations	8.053.958 €
Transferts (hors interv. Comm. de base)	53.401.124 €
Interv. Comm. de base	14.611.649 €
Placements et participation	40.100 €
Prélèvements	2.125.598 €
Facturation interne	997.796 €
TOTAL	79.230.227 €

Dépenses	
Personnel	35.096.793 €
Transferts	34.449.541 €
Fonctionnement	5.133.426 €
Dette	3.347.670 €
Prélèvement	205.000 €
Facturation interne	997.796 €
TOTAL	79.230.227 €

Le total des dépenses et des recettes s'élèvent en 2014 à: **79.230.227,49 €**

L'intervention communale totale s'élève en 2014 à: **15.510 174,57 €**

Détail:

- Dotation de base = 14.611.649,38 €
- Dotation spécifique = 898 525,19 €
 - Petite Enfance = 585.155,96 €
 - Affaires sociales (Egalité des chances) = 313.369,23 €

Evolution de la dotation

	2013	2014	Evolution
Dotation de base	14.611.649	14.611.649	0
Dotation spécifique (petite enfance, SECC.)	836.091	898.525	+ 7 %
TOTAL	15.447.740	15.510.174	+ 0,4 %

En 2006, la dotation communale de base (seule comparable car préalable au redéploiement) représentait: **24,6 %** des recettes du CPAS.

En 2014, elle ne représente plus que **18 %**.

Cela signifie que la dotation communale a augmenté de seulement 0,3 % par an ces 9 dernières années.

Conclusion

Malgré la situation budgétaire serrée, l'Action sociale que nous menons ne peut se limiter à recroqueviller le CPAS sur ses missions légales de base. Le CPAS ne peut répondre seul aux attentes de la société : les réseaux et les associations sont des acteurs incontournables pour créer du lien social. Le CPAS doit être le moteur de cette dynamique de réseau.

Rigoureux et lucide, notre CPAS fera face aux années futures avec un seul fil conducteur : **créer une ville où il fait bon vivre où nos actions seront sources de solidarités et d'égalité des chances pour tous les montois.**

Tout ce travail doit évidemment faire l'objet d'une **réflexion transversale**, raison pour laquelle nous encourageons la créativité et la participation proactive de nos collaborateurs, tous domaines confondus. Ce travail mènera également à la mise en place du **plan stratégique transversal**.

Nous mettrons en tout cas toute notre énergie pour faire face aux défis de demain.

Marc Barvais

Président du CPAS de Mons





6 0 3

BOUVE MAISON
DE BOUVANTON

- L'aide sociale
065/412 300
- Le Dispositif d'urgence sociale
065/840 101
- Le Pôle d'accueil, guichet d'informations citoyennes
065/412 312
- ACASA, les aides à domicile et le centre de coordination
065/408 400
- Télé assistance
065/840 101
- Maison de repos « La Bonne Maison de Bouzanton » et Centre de jour
065/408 507
- Maison de repos « La Résidence du Bois d'Havré »
065/ 736 530
- L'Accueil de la petite enfance
065/412 312
- La maison de l'énergie
065/847 211
- Le magasin social « le grenier aux trouvailles »
065/87 52 17
- Le taxi social
065/87.52.17 et 0471/91.06.54
- Le Département Egalité des chances et citoyenneté
065/412 369
- La cellule communication
0472/900 359



CPAS de Mons
Rue de Bouzanton 1 - 7000 Mons
info@cpas.mons.be - www.cpas.mons.be